



TEXTE ADOPTÉ n° 625
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

8 décembre 2015

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de la décision du Conseil du 26 mai 2014
relative au système des ressources propres de l'Union européenne.*

(Texte définitif)

*L'Assemblée nationale a adopté sans modification le projet de loi,
adopté par le Sénat en première lecture, dont la teneur suit :*

Voir les numéros :

Sénat : **552, 685, 686** et T.A. **145** (2014-2015).

Assemblée nationale : **3086** et **3124**.

Article unique

Est autorisée l'approbation de la décision du Conseil du 26 mai 2014 relative au système des ressources propres de l'Union européenne, et dont le texte est annexé à la présente loi ⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 8 décembre 2015.

Le Président,
Signé : CLAUDE BARTOLONE

(1) *Nota* : voir le document annexé au projet de loi n° 3086.



ISSN 1240 - 8468